VILLE DE
SAINT-TITE
VIGUEUR & PASSION

Séance ordinaire du conseil – 14 août 2023

19h00
Salle du conseil de l'Hôtel de ville

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;

2. Adoption de l'ordre du jour;

3. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 juillet 2023;

4. Administration - Direction générale :

   4.1 Résolution d'octroi d'un permis pour la tenue de l'événement spécial : Festival Western de Saint-Tite

   4.2 Résolution acceptant l'offre de services de la Régie des incendies du Centre-Mékinac, au montant de 52 930,16$ avant taxes, pour l'intervention des pompiers durant le Festival Western 2023;

   4.3 Résolution autorisant le coordonnateur, le coordonnateur-adjoint, les fonctionnaires, le personnel de la Ville de Saint-Tite, le personnel de la Régie des incendies du Centre-Mékinac et le personnel de la firme Sécurité de Francheville à appliquer les différentes dispositions du règlement numéro 413-2017 relatif à l'administration et à la gestion de l'événement spécial : Festival Western de Saint-Tite et ses amendements;

   4.4 Résolution autorisant M. Sylvain Massicotte, coordonnateur-adjoint à la sécurité, à assermenter tout le personnel affecté à l'application du règlement numéro 413-2017 relatif à l'administration et à la gestion de l'événement spécial : Festival Western de Saint-Tite et ses amendements;

   4.5 Résolution autorisant la location de trente-deux (32) toilettes chimiques auprès de la firme Buromobil St-Maurice Inc. pour la période du Festival Western 2023, au coût de 485 $ l'unité;

   4.6 Résolution autorisant la location de trois (3) voiturettes de golf pour les besoins du service d'inspection pendant le Festival Western 2023, au coût de 425 $ l'unité;

   4.7 Résolution autorisant la location de radios communications, incluant les frais d'installation et les licences pour la période du Festival Western 2023;

   4.8 Résolution demandant au ministère des Transports du Québec (MTQ) d'interdire la circulation des véhicules lourds (4500 kilos et plus) sur la route 159 (boul. st-joseph) durant le Festival Western 2023;

   4.9 Résolution acceptant la proposition de la firme Buromobil St-Maurice Inc. pour la location de deux (2) roulottes d'hébergement pour le personnel de premiers soins du Groupe EM Inc. durant le Festival Western 2023, au coût de 3 695$ plus les taxes applicables, incluant les frais de transport;

4.10 Résolution autorisant la location d'un balai mécanique auprès de la firme ARSENO Balayage (9306-5019 Québec Inc.) durant le Festival Western 2023, au taux horaire de 170 $/heure plus les taxes applicables;

4.11 Résolution autorisant la location d'un balai mécanique auprès de la firme BMK Inc., durant le Festival Western 2023, au taux horaire de 165 $/heure plus les taxes applicables;

4.12 Résolution acceptant la proposition de Gestion Jimmy Marcouiller Inc., au coût de 3 000$ plus les taxes applicables, pour effectuer des relevés topographiques à l'aide d'un drone dans les carrières et sablières, déterminer les quantités extraites de ces sites d'exploitation et produire un rapport à être déposé à la Ville de Saint-Tite;

4.13 Résolution acceptant la modification du Plan Directeur des Immobilisations (PTI) 2023-2025 comme suit :

- Pour l'année 2023, retirer le projet d'agrandissement du garage Carpentier et le remplacer par le projet d'entretien du pilier central du barrage du lac Éric;
- Ajuster l'échéancier de réalisation du projet de séparation du système unitaire des rues St-Gabriel et St-Charles comme suit :
  1) Pour l'année 2023, inscrire un montant de 87 750$ représentant l'étude géotechnique, l'étude de caractérisation et de sensibilité ainsi que les plans et devis;
  2) Pour l'année 2024, inscrire un montant de 1 800 000$ pour la réalisation des travaux;

5. <u>Greffe</u> :

5.1 Résolution octroyant une aide financière au montant de 400 $ aux propriétaires de la 8ième avenue du lac Pierre-Paul pour l'entretien du chemin, été 2023, dans le cadre du programme d'aide à l'entretien et à l'amélioration des chemins privés (M. Claude Guimond, responsable);

5.2 Résolution octroyant une aide financière au montant de 200 $ aux propriétaires de la 3ième avenue du lac Pierre-Paul pour le déneigement hiver 2022-2023, dans le cadre du programme d'aide à l'entretien et à l'amélioration des chemins privés (Mme. Nancy Jam, responsable);

5.3 Résolution autorisant le paiement d'un montant de 400 $ au propriétaire du 850-852, rue de la Montagne, pour l'entreposage de la neige, hiver 2022-2023, provenant du déneigement de la rue St-Jean;

6. <u>Loisirs et culture</u>

6.1 Résolution autorisant la Ville de Saint-Tite d'intégrer la démarche de la MRC Mékinac pour devenir MRC amie des enfants (MAE) et approuver les trois (3) engagements retenus par la MRC Mékinac et la Ville de Saint-Tite à savoir :

1) Assurer une augmentation de la participation des enfants au sein de nos instances décisionnelles;
2) Sensibiliser davantage la population envers la maltraitance en lien avec les enfants;
3) Améliorer la sécurité entourant l'accès aux infrastructures de loisirs et aux services dédiés aux enfants;

6.2 Résolution confirmant madame Isabelle Gauthier, Coordonnatrice aux Loisirs et Événements comme étant responsable du dossier MAE pour la Ville de Saint-Tite;

7. <u>Ressources humaines</u> :

7.1 Résolution mandatant l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) à procéder à l'analyse de l'équité externe en rémunération des cadres municipaux au montant de 5 850$ plus les taxes applicables;

8. Transport, hygiène du milieu, travaux publics :

8.1 Résolution d'appui à la semaine de la sécurité ferroviaire qui se tiendra du 18 au 24 septembre 2023;

9. Urbanisme et développement du territoire :

9.1 Demande d'usage conditionnel pour la propriété située au 700, rue Brunelle – production extérieure d'une œuvre musicale;

9.2 Demande d'usage conditionnel pour la propriété située au 508-512, rue du Moulin – production extérieure d'une œuvre musicale;

9.3 Demande de dérogation mineure pour la propriété située au 91, chemin Moreau pour M. Marcel Hardy;

10. Gestion des eaux :

10.1 Résolution pour l'adoption du Plan d'action du cuivre et plomb dans l'eau potable;

10.2 Résolution octroyant un contrat de gré à gré, au montant de 19 800$ plus les taxes applicables, à la firme Maurecon Inc. pour l'entretien du pilier central du barrage du lac Éric;

10.3 Résolution octroyant un contrat de gré à gré, à madame France Thibault, ing., comportant une banque de 33 heures au taux horaire de 150$ plus les taxes applicables et jusqu'à un maximum de 5 000$, pour accompagnement technique dans le cadre du projet de mise aux normes de l'eau potable;

11. Autres sujets :

11.1

12. Résolution d'approbation de la liste des déboursés du 1er au 31 juillet 2023 au montant de 672 934.16 $;

13. Correspondance;

13.1 Lettre du Ministère des Transports du Québec confirmant une contribution financière de 86 938$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – volet entretien;

13.2 Lettre du Ministère des Transports du Québec confirmant une contribution financière de 24 313$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – volet projets particuliers d'amélioration;

13.3 Lettre du Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie autorisant les établissements commerciaux sur le territoire de la Ville de Saint-Tite à admettre le public en dehors des heures prévues par la Loi, soit jusqu'à 23 heures du 2 au 17 septembre 2023;

13.4 Lettre de la Régie du bâtiment du Québec informant les autorités de la Ville qu'elle interviendra, dans le cadre du Festival Western, en fonction des critères préétablis à une inspection des travaux effectués par les entrepreneurs, s'il y a un risque potentiel pour la sécurité et la conformité des installations;

13.5 Lettre de Mme France René annonçant son départ à la retraite à titre de directrice générale de l'organisme Biblio du Centre-du-Québec, Lanaudière et de la Mauricie;

14. Affaires nouvelles;

14.1 Résolution octroyant un contrat de gré à gré à la firme Service Cité Propre Inc., au coût de 28 524,75$ plus les taxes applicables, pour l'enlèvement et le transport des ordures pour la période du 8 au 17 septembre 2023 et la fourniture de dix (10) conteneurs au coût de 2 700$ plus les taxes applicables;

14.2 Résolution acceptant la proposition de la firme Service Cité Propre Inc., pour les services de recyclage pour la période du 8 au 17 septembre 2023;

14.3 Résolution autorisant la location de 200 clôtures auprès de la firme Location St-Tite Inc., au coût de 1 600$ (8$ par clôture) plus les taxes applicables;

15. Période de questions;

16. Levée de la séance.

Michel Champagne
Assistant secrétaire-trésorier